



Conseil de sécurité

Distr.
GÉNÉRALE

S/1996/399
31 mai 1996
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

RAPPORT DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL CONCERNANT LES POUVOIRS DES
REPRÉSENTANTS SUPPLÉANTS DE LA FÉDÉRATION DE RUSSIE AU
CONSEIL DE SÉCURITÉ

1. Conformément à l'article 15 du règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, le Secrétaire général annonce qu'il a reçu de la Mission permanente de la Fédération de Russie auprès de l'Organisation des Nations Unies une note verbale, datée du 28 mai 1996, indiquant que M. Alexander S. Gorelik et M. Alexander V. Zmeevsky avaient été nommés représentants suppléants de la Fédération de Russie au Conseil de sécurité.

2. De l'avis du Secrétaire général, cette communication constitue des pouvoirs provisoires suffisants.
